



**Compte-Rendu
des délibérations de la commune du Grand-Lucé
séance du 27 Juillet 2012**

L' an deux mille douze et le vingt sept Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie, sous la présidence de Pascal DUPUIS, Maire.

Présents : M. DUPUIS Pascal, Maire, Mmes : CHARTIER Sylvie, GENDRON Brigitte, MERCIER Nadine, THIBOUS-SZPIRGLAS Françoise, TONDEUX Marie-France, MM : BEAUNÉ Olivier, BREBION Patrice, DESOEUVRE Joël, GUET Patrick, LEONARD Jérôme, ROBIL Jarno

Absent(s) : MM : LEBERT Thierry, RAHAL Joseph, SAVARD Olivier

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TRIBALLIER Marie-Thérèse, à M. BEAUNÉ Olivier, MM : CHIRON Jean-Pierre, à M. BREBION Patrice, ORY Gilbert à M. DUPUIS Pascal,

A été nommée secrétaire : Mme MERCIER Nadine a été élu(e) secrétaire

Nombre de membres

- En exercice : 18
- Présents : 12

Date de la convocation : 13 Juillet 2012

Date d'affichage : 13 Juillet 2012

SOMMAIRE

- **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES de LUCÉ - RAPPORT ANNUEL 2011 -**
- **SERVICE D'EAU de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES de LUCÉ - RAPPORT ANNUEL 2011 sur le PRIX et la QUALITÉ de l'EAU.**
- **RAPPORT ANNUEL 2011 du SMIRGEOMES**
- **TABLEAU des EMPLOIS Maj. 22.**
- **SUBVENTION ASSOCIATION**
- **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CINEAMBUL 2013**
- **DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 COMMUNE**
- **BAIL PROFESSIONNEL DHL**
- **TABLEAU des EFFECTIFS MAJ. 23**
- **COMMISSION "ANIMATION"**
- **ADHÉSION à l'AMF (Association des Maires de France).**
- **SUBVENTION pour RAVALEMENT de FAÇADE**
- **SUBVENTION à CIRCUIT 2013 de la SARTHE.**
- **ftrhyfdh**

XXXXXXXX

Réf : D-2012-49 - Objet : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES de LUCÉ - RAPPORT ANNUEL 2011 -

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel sur le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes de Lucé pour l'exercice 2011,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** dudit rapport.

A la majorité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : D-2012-50 - Objet : SERVICE D'EAU de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES de LUCÉ - RAPPORT ANNUEL 2011 sur le PRIX et la QUALITÉ de l'EAU.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau de l'exercice 2011 concernant le service de distribution d'eau potable de la Communauté de Communes de Lucé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** dudit rapport.

A la majorité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : D-2012-51 - Objet : RAPPORT ANNUEL 2011 du SMIRGEOMES

Joël DESOEUVRE, Maire Adjoint, commente le rapport établi par le SMIRGEOMES,

Il y a lieu d'approuver ce rapport.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le rapport du SMIRGEOMES tel qu'il est présenté.

A la majorité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : D-2012-52 - Objet : TABLEAU des EMPLOIS Maj. 22.

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 Janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 25 Novembre 2011,

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter les modifications du tableau de l'emploi suivant :

- Création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe à 35 H.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** : d'adopter le tableau de l'emploi ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1er Août 2012.

- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi sera inscrit au budget 2012.

A la majorité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : D-2012-53 - Objet : SUBVENTION ASSOCIATION

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs Pompiers

du GRAND-LUCÉ,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** d'accorder une subvention de 1.800 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers du GRAND-LUCÉ,
Cette subvention est prévue au Budget 2012.

A la majorité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : D-2012-54 - Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CINEAMBUL 2013

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la demande de subvention exceptionnelle de CINEAMBUL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ALLOUE** une subvention exceptionnelle à CINÉAMBUL pour l'année 2013 d'un montant de 311,40 €.

- Cette subvention sera versée en 2013 et sera prévue au Budget Primitif 2013.

A la majorité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : D-2012-55 - Objet : DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents,

- **DÉCIDE** comme suit les modifications au Budget Commune 2012 :

<u>D/R</u>	<u>Compte</u>	<u>Imputation</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant</u>
D	657362	R	CCAS	735,00
D	6574	R	Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes	- 735,00
D	2152 0163	OS	Installations de voirie	14.000,00
R	238 0163	OS	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	14.000,00

A la majorité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : D-2012-56 - Objet : BAIL PROFESSIONNEL DHL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Société DHL occupant 2 bureaux du Centre Social souhaite poursuivre son activité au GRAND-LUCÉ,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTTE** de louer les mêmes locaux et de proposer un bail professionnel de 6 ans aux mêmes conditions que l'ancienne convention d'occupation précaire qui prend fin au 31 Juillet 2012.

- **DEMANDE** à l'étude BAUDRY-PILLAULT de formaliser l'acte aux frais du locataire.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier auprès des notaires.

A la majorité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : D-2012-57 - Objet : TABLEAU des EFFECTIFS MAJ. 23

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 Janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet

nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 27 Juillet 2012,

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter les modifications du tableau de l'emploi suivant :

- Création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe pour 16 H par semaine à compter du 1er Août 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** : d'adopter le tableau de l'emploi ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1er Août 2012.

- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi sera inscrit au budget 2012.

A la majorité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : D-2012-58 - Objet : COMMISSION "ANIMATION"

Il est proposé de supprimer les commissions "Culturelle" et "Fêtes et cérémonies" et de créer une commission "Animation".

Les membres du Conseil désignés sont : MM BEAUNÉ, BREBION, CHIRON, GUET, TONDEUX, TRIBALLIER, ORY, DESOEUVRE, GENDRON, MERCIER.

Le membre hors Conseil est :

- Y. BLOISE.

Le rapporteur : P. BREBION.

A la majorité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : D-2012-59 - Objet : ADHÉSION à l'AMF (Association des Maires de France).

Le Maire expose que pour adhérer à l'AMF (Association des Maires de France), il est nécessaire maintenant de délibérer chaque année.

Le montant de la cotisation pour 2012 est de 0,1587 € par habitant, soit 329,47 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** d'adhérer à l'AMF,

- **DIT** que la cotisation pour 2012 s'élève à 329,47 € et que la somme est prévue au BP 2012.

A la majorité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : D-2012-60 - Objet : SUBVENTION pour RAVALEMENT de FAÇADE

Vu la demande de Monsieur Jean MORGE du 12 Juillet 2012,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** le versement d'une subvention pour le ravalement de façade de 500 € à Monsieur Jean MORGE 36, Rue Léon Aubert 72150 LE GRAND-LUCÉ, sous réserve de la présentation de la facture acquittée.

- **DIT** que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2012.

A la majorité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : D-2012-61 - Objet : SUBVENTION à CIRCUIT 2013 de la SARTHE.

Le Maire explique que ce point doit être rediscuté et pour permettre qu'un arrêt ait lieu à SAINT VINCENT, une subvention de 1 € par habitant doit être versée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de verser 1 € par habitant, soit 2.076 € à l'association SAINT VINCENT CYCLISME et sous réserve qu'une demande écrite soit formulée.

- **DIT** que cette somme sera prévue au BP 2013.

A la majorité (pour : 6 contre : 5 abstentions : 4)

Questions diverses :

1 - Remerciements : mariage MARCHAND et CENTRE MÉDICAL pour journal.

2 - Lignes TIS : validation des omnibus au départ et à l'arrivée dans le centre bourg pendant les périodes scolaires - validation des express au départ et à l'arrivée Place du Collège. Envoyer mail de réponse à Monsieur BOUGAULT.

3 - Courrier de Monsieur et Madame BÉOLETTO concernant la Rue du Pavillon : étude cet automne par la DDT des possibilités d'aménagement.

4 - Adhésion à l'AMF - majorité

5 - Demande de subvention ravalement façade de Monsieur MORGE - Majorité

6 - Lotissement Sarthe Habitat - dépôt du permis d'aménager.

7 - Fenêtres 7, Rue de l'Hôtel de Ville : OK pour travaux changement menuiseries côté cour cantine + logement Mme CHEREAU. Faire demande devis à d'autres entreprises

8 - Demande de salle pour nouvelle association de musique (percussions africaines). Faire invitation à la commission culturelle le 21 Août pour qu'ils présentent leur association.

9 - Défibrillateur : armoire installée.

10 - Création de poste d'adjoint administratif 1ère classe - majorité.

11 - Création commission "animation" en remplacement des commissions Fêtes et Cérémonies et Culturelle - majorité

12 - Départ de Fabienne GABBANI, au 1er Novembre 2012, Directeur des Services

13 - Recrutement d'Audrey ADAM, nouveau maître nageur au 3 Septembre 2012.

14 - Recrutement de Gaëlle DUPIN au 4 Septembre 2012, Adjoint technique dans les bâtiments communaux.

15 - Vestiaires du Foot : présentation des offres.

16 - GEOBS les rappeler pour rapport final.

La séance est levée à 0:00

